

Présents :

Joseph Clémenceau (Soliha), Josette Abbadie (Artag), Aurélien Pierrel (Artag), Cyprien Bonnet (Artag), Mélissa Fossat (Artag), Lola Haillot (CSS conseils), Clémentine Cheul (Secours catholique), François Génin (Habitat et Humanisme), Lionel Gelon (AVDL), Paul Sachot (EMH), Georges Perrot (Glax), Lou Pestel (Oikos), Julie Kalt (Compagnons bâtisseurs), Rieul Techer (la Myne, Daisee), Vanessa Brossard (Fondation Abbé Pierre), Jean-Claude Thibaud (Aralis), David Chevallier (CNDP), Jacques Archimbaud (CNDP), Annaïg Abjean (MRIE), Laurence Potié (MRIE), Pauline Beaudet (MRIE)

Compte-rendu de la discussion :

- *En noir italique : extraits du travail préparatoire non exhaustif, réalisé par la Mrie pour lancer la discussion à partir de la parole de personnes concernées*
- En noir : réflexions des participants à la réunion, à l'oral ou à l'écrit (fiches d'accord/pas d'accord)

Constats	Marges de progression
<p>L'énergie est trop coûteuse</p> <ul style="list-style-type: none"> • « <i>C'est en fonction de la facture qu'on s'inquiète</i> » • « <i>C'est le prix qui fait la différence</i> » • <i>De nombreux impayés d'énergie</i> • <i>Les énergies vertes paraissent réservées à ceux qui ont les moyens</i> • Les personnes qui consomment moins paient proportionnellement plus parce que la partie fixe est importante, c'est une aberration • Il y a des personnes qui ont déjà eu de grosses factures parce qu'elles n'ont pas eu les moyens de suivre leur consommation. Elles ont recours à des énergies alternatives parce que c'est plus simple pour leur gestion budgétaire (exemple poêle à pétrole), avec des coûts énergie énormes par rapport au chauffage en place dans leur logement. 	<p>...et si l'on baisse son prix ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le chèque énergie va-t-il générer du non-recours, est-il suffisant ?</i> • <i>Même des gains de revenus modérés permettraient à une part importante des plus pauvres de sortir de la précarité énergétique</i> • « <i>Si on nous baisse les factures, on va sûrement consommer plus ?</i> » • <i>Quelles sont les normes d'une vie digne et confortable ?</i> • <i>Réhabilitations de logements sociaux : électricité/gaz > obligation de gaz (=prix entretien pour le locataire + prix de l'abonnement) alors que certains radiateurs électriques sont très efficaces et permettent que les personnes soient maîtresses de leur consommation</i> • <i>Pouvoir anticiper sa consommation, pas toujours a posteriori quand la facture arrive</i> • <i>Visée bailleurs sociaux : autonomie énergétique à 2050 > pas besoin de recréer des centrales. Cela implique de développer des énergies renouvelables en collectif dans les logements sociaux et dans les copropriétés</i> • <i>Expérimenter le tarif inversé : moins on consomme, moins on paie l'abonnement. Quid des plus précaires qui subissent (quand ils doivent beaucoup consommer pour que leur habitat soit vivable)?</i> • <i>Le chèque énergie permet de réduire les dépenses mais pas de compenser parce que souvent les personnes sont dans des logements énergivores</i>

L'obligation d'arbitrer sous la contrainte de la précarité

- *Des arbitrages : « des fois on se prive de manger »*
- *L'auto-contrainte : « il ne faut pas faire couler l'eau sous la douche »*
- *Des privations : « ça ne me gêne pas de ne pas avoir de chauffage ou d'eau chaude »*
- *Les privations sont souvent invisibles*
- Certains consomment beaucoup sans pour autant vivre confortablement (chauffage d'appoint, mauvaise isolation, habitudes...) ce qui leur coûte cher. Endettement parfois.
- Parfois les deux : les personnes alternent entre payer voire s'endetter et se priver
- Inadéquation entre l'offre de logement et la volonté, le projet des personnes : Cf habitat caravane. Par exemple, pour préserver une communauté de vie, les propositions de logement dans le diffus ne sont pas adaptées. Alors certains vont sur des aires d'accueil faites pour le passage et non adaptées (passoires thermiques, coût énergétique fort), d'autres pour remédier au mal-logement achètent une parcelle agricole, sans accès à l'eau (achat de bouteilles d'eau), avec des compteurs chantier (abonnement plus cher que les abonnements individuels). Toute cette précarité vient du fait qu'on ne répond pas à une demande de logement.

Valoriser la contribution des personnes en précarité ?

- *La norme de consommation d'énergie qu'on souhaite atteindre : la moyenne, ou bien s'astreindre à moins de consommation ?*
- *Considérer les priorités des personnes : « On laisse allumé la nuit pour les enfants »*
- *« Moi je travaille, je suis artisan. J'ai besoin de me déplacer. »*
- Il ne faut pas valoriser l'éco-responsabilité de la privation, cela stimulerait la privation
- Parfois, incitation à consommer (quitte à devoir gérer un impayé) pour : la santé, la dignité
- Enjeu d'agir pour la qualité du bâti
- Attention à la valorisation de la contribution > pour quels gains ?
- Prendre en compte la situation globale de la personne et valoriser sa capacité à agir.
- Valoriser la contribution des personnes ce n'est pas leur dire de ne pas consommer, mais plutôt reconnaître que de fait, ce sont des personnes qui font déjà des efforts. Car on n'entend jamais la contribution que font les personnes en précarité à la société en général : on les voit toujours en négatif (eux ils ont des dettes, eux ils paient pas...)
- Par valoriser on n'entend pas « stigmatiser » mais plutôt « permettre l'engagement ». Exemples : demander une aide financière parce qu'on est pauvre, ce n'est pas la même chose que demander une aide financière parce qu'on fait des économies mais que ça suffit pas, ou bien demander cette aide parce qu'on fait ce qu'on peut, mais le bâti est trop dégradé. Travailler avec un contrat d'insertion parce que c'est déjà ça, ce n'est pas la même chose que travailler dans un contrat d'insertion que l'on voit comme un métier d'avenir. Il n'est pas neutre de les considérer les personnes comme « des pauvres », des « poids », des « bénéficiaires », des « consommateurs », ou autre chose, lorsqu'ensuite elles s'engagent ou non.

<p>L'énergie, c'est opaque</p> <ul style="list-style-type: none"> • « J'ai un relevé sur internet mais je ne regarde jamais » • « On ne peut pas connaître sa consommation à chaque fois » • Les dépenses en énergie sont moins connues que le montant du loyer • « On ne sait pas comment c'est calculé, avec les kilowattheures » • Aujourd'hui gouvernance : producteurs/distributeurs => questionner la gouvernance. • Les données sont trop centralisées, peu transparentes, peu accessibles • Illettrisme / accès aux droits ?? => comment avancer (sans imaginer remettre à niveau toutes les personnes illettrées) • Le numérique est très mis en avant aujourd'hui mais il ne concerne pas tout le monde. Tout le monde n'a pas la possibilité d'utiliser un outil informatique. Quid des personnes âgées 	<p>Davantage d'information s, importance de la relation</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Si tu vois tes relevés, si tu paies vraiment ce que tu as consommé, tu peux te dire : je ferai mieux le mois prochain'. » • « Ils ont fait des chômeurs en plus, avant ils venaient relever les compteurs » • Pour accompagner les personnes sur les questions d'énergie, il faut être formé. • Réhabilitations : l'accompagnement est nécessaire, en amont, et pendant. • Enjeu de l'interface simple -> l'info doit venir à l'utilisateur et pas l'inverse • Enjeu de la gouvernance/enjeu de la solidarité. => égalité ? équité ? dans l'accès à l'énergie => quel accès à la donnée ? production, consommation... L'appropriation de la donnée énergétique permet de s'approprier l'énergie aussi. Avoir accès aux données à plusieurs niveaux (local, hyper-local). Avec de l'animation, de l'accompagnement, des dynamiques de quartier pour s'y intéresser dans la durée. Exemple : programme de recherche Daisee / une régie de données citoyennes, expérimenté dans le Sud de la France (la Myne)
<p>La double peine : plus on vit en précarité, plus on subit</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Dans le quartier (...) il n'y a pas beaucoup de bus » • « Ici on est mal isolés donc on est mal chauffés, ça coûte cher. » « On tombe malade. » • Dans les immeubles « mixtes », les matériaux sont de moins bonne qualité pour les logements sociaux • Endettement auprès des fournisseurs d'énergie • C'est la situation globale des personnes qui est préoccupante, ce n'est pas sur le sujet de l'énergie en particulier • A côté de ces situations de pauvreté, il y a du gaspillage • Les études montrent (dont celle conduite par Soliha) que « le jeu du turn over locatif » contribue à ce que les plus modestes se retrouvent captifs des logements les plus dégradés thermiquement. A l'heure médiatique de la vertu des économies d'énergie, ce sont les « condamnés à consommer ». 	<p>Se préoccuper du bâti et des transports, ensuite des usages</p> <ul style="list-style-type: none"> • « On ne veut pas de mesures injustes comme les pastilles vertes » • Faire des économies d'énergie c'est possible que quand on a un logement de qualité. • « Les réhabilitations d'immeubles peuvent causer des augmentations de loyer, qui sont ensuite un sujet de départ des logements » • Les personnes n'ont pas toujours conscience des conséquences des réglages de leurs appareils sur leurs factures. Le seul moyen d'aller dans le détail, c'est de se rendre chez les personnes. • Être attentifs au chez-soi ? « Ma demande ce n'est pas l'énergie, ma demande c'est un terrain où je me sens chez moi. Ici t'es pas chez toi. Je ne vais pas me battre pour cet endroit. » • Attention à ne pas être que passéiste. Climat = risque de surchauffe plutôt que de froidure (cf réhab emh). Il faut isoler pour l'hiver mais aussi pour l'été

- Il y a des logements extrêmement dégradés dans le parc privé, cela provoque des dépenses énormes, qui conduisent parfois à des impayés, des endettements qui mettent les personnes dans des situations encore pires. Les sanctions vis-à-vis des marchands de sommeil ne sont pas proportionnelles aux recettes qu'ils ont eu pendant des années en louant des taudis.
- Le décret indécence n'a pas suffi (décret 2002-120 du 30 janvier 2002)
- Réhabilitations : la temporalité des acteurs politiques est trop longues (exemple : dossier de l'Anru I toujours pas traités), c'est long d'avoir les tampons, parfois les dossiers, argents, ouvriers sont prêts mais les lenteurs administratives empêchent les travaux pendant des mois

- Responsabilité face aux marchands de sommeil qui louent des logements très dégradés.
- C'est pas au locataire de s'adapter au bâtiment, mais au bâtiment de s'adapter au locataire (logement social) : prendre en compte le quotidien des personnes
- Des normes type « 19°C » dans les logements : si on mesure ensuite la température ressentie par le locataire, on arrive plutôt à 15°C parce qu'on a des effets de parois froides, de courant d'air... > dichotomie entre l'utilisateur qui a froid et la réglementation. => réinterroger la manière de concevoir les bâtiments pour que le ressenti de l'utilisateur soit la clé-de-voute
- Postures éducatives inopérantes. Faire attention aux usages que si les bâtis sont adaptés, les logements sont adaptés à la situation financière des ménages
- Le changement d'usages dans le logement est un levier
- La réhabilitation sur le bâti n'est pas forcément préalable, ça peut être en même temps qu'un accompagnement sur le changement d'usage. Cela dépend de l'état du bâti.
- Réaliser des travaux en Auto Réhabilitation Accompagnée permet d'agir sur 2 des 3 leviers de la précarité énergétique : -la performance du bâti -la capacité à assumer sa facture : changement usages + remobilisation globale, retour vers l'emploi. Le seul sur lequel il n'agit pas est le prix de l'énergie
Un projet test avec Oïkos qui permet de traiter ce sujet avec : - participation des habitants -utilisation de matières premières en circuit court
- Comment valoriser « l'apport travail » des personnes qui auto-réhabilitent leur logement ?
- Attention que les initiatives de réhabilitation tirent tout le monde vers le haut, les logements sociaux, le public, le collectif, mais aussi les logements du parc privé dégradés ! Pour que l'écologie ne viennent pas verrouiller davantage le passage du logement social au

	<p>logement de droit commun, pour que les conditions de vie des personnes qui logent dans le privé -dégradé- s'améliorent.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de discours de sobriété vis-à-vis des personnes qui sont en situation de sous-consommation ou de précarité énergétique ! Même si globalement il faut être plus sobre, économe, frugal. • Réflexion sur les matériaux : leur matière, le bas-carbone, leur source (matériaux « bio-sourcés »), leur circuit (court) • Taxation des revenus des personnes qui louent des poubelles thermiques ? Injonction de travaux, ou alors de vente ? • Proposition d'une taxe progressive sur les logements loués qui sont thermiquement insuffisamment performants (au même titre que la taxe sur les logements vacants) : on véhiculerait à l'ensemble du parc locatif privé existant un message sur le niveau de performance à atteindre (avec un malus moindre et symbolique pour ceux qui en sont plus proches) + on casserait l'ultra-rentabilité des poubelles thermiques, que certains bailleurs peu scrupuleux louent, de fait aux plus modestes (qui ne peuvent pas accéder à un meilleur produit). Cette taxe pourrait permettre de financer des conditions plus attractives pour les propriétaires bailleurs qui souhaiteraient rénover thermiquement dans le cadre d'un conventionnement Anah. Ou financer de actions directement liées à la lutte contre la précarité énergétique (éventuellement en abondant le FSL énergie, si on a besoin d'un support). Cf le document « propositions Soliha » apporté par un participant.
<p>Une logique de sanction</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Je n'ai vu GEG que quand ils sont venus restreindre l'électricité après plusieurs relances » • « On a des coupures d'électricité avant 9h : avant que le gestionnaire arrive. » 	<p>Une porte d'entrée pour un changement plus global, sur d'autres thématiques</p> <p><i>Pour que l'écologie ne renforce pas les inégalités sociales en sanctionnant les plus précaires : /L'accompagnement/</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Accompagner les personnes dans leur logement pour qu'elles sortent de la précarité énergétique, c'est une porte d'entrée grandiose.</i> • <i>Une réhabilitation a des effets démultipliés.</i> • <i>Pour des personnes n'ayant pas les compétences techniques, c'est impossible</i>

	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter l'accompagnement au type de public : intervenir avec les personnes dans le logement, chez eux, dans une relation de confiance <i>/L'emploi/</i> • Motivation pour travailler dans des secteurs qui permettent de consommer moins d'énergie et de « protéger la planète » • « L'écologie c'est pas d'aujourd'hui, ça a toujours existé » • « Les entreprises produisent beaucoup de déchets, on pourrait les recycler » • L'énergie c'est un tout -> situation globale. Cf = emploi
<p>Autres constats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les espaces de partage d'information, de coordination, de financement des expérimentations ? Qui accompagne, qui pilote, qui finance le coût de la transition ? Qui subit les coûts d'innovation, d'expérimentation ? -> Soit il y a 15 interlocuteurs, soit il n'y en a pas -> Il faut faire des tas de dossiers de financement, répondre aux appels à projets -> Financement par projet plutôt que pour le fonctionnement -> chacun doit bien connaître les « silos » multiples, pour savoir qui fait quoi, quand et comment tirer les ficelles... -> parfois les acteurs politiques d'un même secteur mais pas forcément du même bord se tirent la bourre entre eux -> on doit diffuser, prêcher la bonne parole à tous les acteurs • Ne pas minimiser la précarité énergétique, ne pas la réduire à « c'est des personnes qui ne savent pas se chauffer » : on a vu que le problème est bien plus global, plus large 	<p>Autres marges de progression</p> <ul style="list-style-type: none"> • Estimer le coût social des effets de la précarité énergétique = emploi, santé, ... => un chantier important • Energie -> industrialisation, fracturation -> solidarité, baisse des inégalités sociales => basculement ? à quelles conditions ? • En période de « transition », laisser de la place aux expérimentations (plutôt que de tout planifier) qui permettent ensuite de « tirer des ficelles » • La transition a un coût, et d'autant plus élevé si on veut prendre en compte les plus fragiles : Être accompagné, financé, payé pour ce qu'on produit • Des lieux plus pluriels, plus paritaires, avec une gouvernance plus partagée avec la société civile, que les collectivités pour répartir les financements de la transition énergétique ?

Le débat public sur la PPE se poursuit jusqu'au 30 juin : <https://ppe.debatpublic.fr/>

La Mrie publiera son prochain dossier biennal, début 2019, avec un éclairage sur les questions d'énergie. www.mrie.org